La négociation commerciale

La problématique

La négociation commerciale est avant tout une démarche de communication où les parties en présence recherchent l'entente par des concessions mutuelles pour atteindre un but commun : acheter pour l'une des parties et vendre pour l'autre partie.

CONTRAINTES

Il faut identifier l'interlocuteur avant de débuter l'entretien afin de connaître son degré de décision

OBJECTIFS

- Convaincre de la nécessité d'acquérir le produit
- Situer l'interlocuteur, découvrir sa personnalité, écouter ses besoins
- Citer le bon argument au bon moment
- Signer un contrat de vente.

Méthodologie

- 1. Situer le domaine de la négociation
- 2. Préciser les composantes de la négociation (offreur, demandeur)
- 3. Opter pour une stratégie de négociation
- 4. Organiser les étapes de la négociation
- 4.1 La pré-approche : réunir des informations sur les interlocuteurs (ou partenaires)
- 4.2 L'approche : prendre contact avec le responsable concerné
- 4.3 L'exploration : découvrir les besoins, les motivations et les freins du

prospect

- 4.4 La démonstration : traduire les caractéristiques du produit en termes d'avantages pour la cible
- 4.5 La conclusion : détecter *les* signaux d'achat et formuler une proposition de vente
- 4.6 La prise de congé : conforter le client dans son choix
- 4.7 Le suivi : connaître le degré de satisfaction en vue d'un réachat
- 5. Gérer la relation commerciale
- 6. Faire son auto-critique : analyser le déroulement de l'opération

Le secret pour les meilleurs vendeurs

Les règles d'éveil de l'intérêt

Poser des questions sur les besoins du prospect et surtout écouter sa réponse pour connaître ses préoccupations.

Mettre le produit en contact avec le prospect par le toucher, le goût, la vue, l'odorat, l'essai et OBSERVEZ ses réactions.

Provoquer l'insatisfaction du produit habituellement utilisé.

Surtout placer en première position l'intérêt du prospect.

Evincer les phrases ou les mots qui suscitent des réponses du type "Ça ne m'intéresse pas." ou "Je n'ai pas le temps."

Les règles d'éveil de l'attention

La présentation qui doit immédiatement retenir l'attention positivement : c'est la première impression qui décide.

Le sourire et les salutations d'usage ("Bonjour Monsieur/Madame"). Trop

souvent, on se contente d'un vague bonjour.

L'appellation juste de l'interlocuteur (son nom et sa fonction) est connue du vendeur. La sincérité du propos, la clarté du regard, le calme du ton, la juste mesure dans le propos, c'est-à-dire savoir utiliser une transition pour passer à un sujet comme les loisirs du prospect au produit à vendre, sont autant d'atouts pour attirer l'attention.

Conduire la négociation commerciale

Négocier, c'est l'art de dialoguer et de découvrir ce que recherche le partenaire afin de déboucher sur un accord aux intérêts communs. Pour atteindre cette finalité, il faut choisir un type de communication et un type de négociation.

1 - LE DOMAINE DE LA COMMUNICATION ET DE LA NÉGOCIATION

La vente, la négociation consistent à échanger des mots : c'est communiquer. Bien que la communication soit maîtrisée, réfléchie, méthodique, celle-ci laisse place cependant à l'intuition, à la spontanéité, à l'originalité et suppose d'exercer un type de communication. Les différents types de communication sont :

- la communication informative qui repose sur la transmission objective des faits
- la communication persuasive qui incite au changement. Elle cherche à recommander, à prescrire, à modifier une opinion, une croyance ou autre.

- la communication émotive qui laisse voir une joie, une admiration, une peur, un étonnement
- la communication relationnelle qui constitue une entrée en matière ; celle-ci doit être banale et non orientée (pluie, sport...)

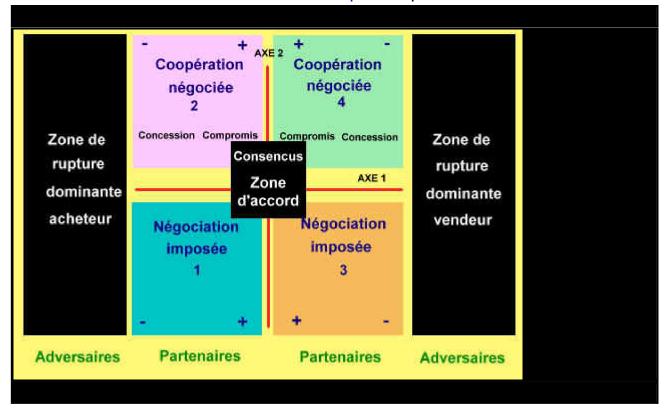
2 - LES COMPOSANTES DE LA NEGOCIATION

Elles mettent en relation deux parties volontaires :

un acheteur demande et un vendeur offre

Il existe une divergence d'intérêt entre ces deux parties, lesquelles recherchent une zone d'accord. La relation est dite séquentielle car l'une des parties énonce une proposition que l'autre évalue et ainsi de suite jusqu'à la rencontre d'un point d'accord.

Le déroulement d'une négociation intègre différentes phases évolutives de la concession au compromis puis au consensus



AXE 1 poids des acteurs dans la négociation :

- dominante acheteur
- dominante vendeur

AXE 2 liberté de la négociation

- négocier
- imposer

La zone d'accord ou consensus comprend toutes les solutions acceptables pour les deux partenaires dans un réel souci de coopération : gagnant-gagnant.

La zone de rupture est la conséquence de conflit pouvant déboucher sur un réel affrontement

La zone de concession donne lieu à des tensions où l'une des parties doit accepter des concessions, il existe un gagnant et un perdant.

, La zone de compromis ouvre la voie à une future entente où chaque partie consent à faire un effort, on "marchande".

1 L'acheteur profite d'un jeu concurrentiel très ouvert et se trouve en situation de monopsone. C'est le cas des négociations entre les centrales d'achat ou de référencement et les producteurs.

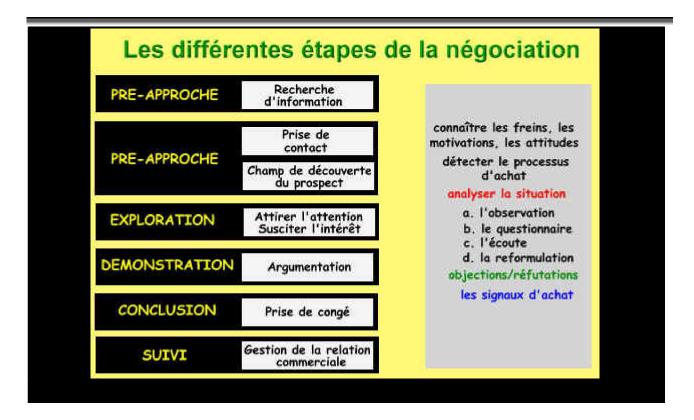
2 & 3 Acheteur et vendeur entament le dialogue pour aboutir à un accord. Chaque partie doit être gagnante (win-win).

4 Le vendeur dispose d'un produit très spécialisé (niche) et se trouve en situation de monopole.

La négociation commerciale

3 - LES STRATEGIES DE NEGOCIATION			
Négociation de position		Négociation raisonnée de HARVARD	
Chaque partenaire adopte une position puis accepte des concessions afin de parvenir à un accord.		Les partenaires ont des intérêts communs et recherchent un accord rationnel.	
Intégrative ou coopérative	Distributive ou conflictuell e	Cette stratégie suppose : • de traiter séparément les questions de personnes et leurs divergences	
II existe une réelle coopération entre les partenaires.	II existe des tensions entre les parties pouvant déboucher sur des affrontements.	 de se recentrer sur les intérêts en jeu de rechercher des solutions pour un bénéfice commun de baser le résultat sur des critères objectifs 	

4 - LES DIFFERENTES ETAPES DE LA NEGOCIATION



4.1 La pré-approche

Elle consiste à réunir diverses informations afin de préparer la négociation.

- Les informations mercatiques portent sur le marché, l'environnement, la concurrence et sont fournies par la cellule mercatique.
- Les informations centrées sur un prospect, un client visent à se procurer un maximum de renseignements sur ses besoins, ses désirs, son identité, son secteur d'activité, sa taille, ses fournisseurs, sa réputation...
- Les informations axées sur le produit jouent plusieurs rôles. D'une part, la bonne connaissance du produit est source d'enthousiasme et de motivation pour celui qui le vend. D'autre part, la connaissance du produit permet de répondre aux objections de toutes sortes et de le

situer par rapport aux produits concurrents.

• Les informations orientées vers la firme distributrice, c'est-à-dire celles du vendeur et qu'il doit connaître (historique, situation financière, politique commerciale, notoriété...).

Pour obtenir toutes ces informations," les sources documentaires sont multiples, d'ordre interne et externe .

4.2 L'approche

La prise de contact, qu'elle soit en face à face ou par téléphone, représente l'ensemble des manifestations physiques ou verbales qui doivent offrir, dés les premières secondes, une perception favorable et confiante du vendeur et de sa firme. En règle générale, les 20 premières secondes, les 20 premiers mots, les 20 premiers regards, les 20 premiers gestes déterminent l'impression réciproque des partenaires en présence.

premières secondes	20	premiers mots
premiers regards	20	premiers gestes

La communication verbale et non verbale requiert de s'appuyer sur sept modalités essentielles à respecter :

utiliser le langage corporel (gestuelle, attitude, mimique)

cultiver le regard

avoir le sourire

moduler la voix et soigner l'expression

enrichir le langage, être courtois

posséder des qualités intellectuelles et morales

soigner sa présentation (coiffure, maquillage, tenue vestimentaire).

4.3 - I'Exploration

Cette phase consiste à détecter les besoins et les mobiles d'achat. Elle représente entre 50% à 80% de la durée de l'entretien et s'appuie souvent sur des techniques dont les plus fréquemment employées sont :

S	sécurité	S	sécurité	A	attention
O	orgueil	A	affectivité	I	intérêt
N	nouveauté	В	bien-être	D	désir
C	confort	O	orgueil	A	action
A	argent	N	nouveauté		
S	sympathie	E	économie		

Techniques de découverte des besoins			
Situer l'interlocuteur, ses besoins	Adapter l'argumentation		
Règle des 6 Qui			
Qui décide	Qui		
Qui finance	Quoi		
Qui achète	Où		
Qui utilise	Comment		
Qui prescrit	Quand		
Qui influence	Combien		

Au cours de l'étape de découverte des besoins, des motivations, des attitudes du prospect, le vendeur doit passer par :

4.3.1 L'observation

Les gestes, sourires, coups d'oeil, expressions du visage, ton de la voix considérés comme un sonar, ils renseignent sur les expressions non verbales en cours d'entretien...

ATTITUDE DU VENDEUR	DIALOGUE
Frapper avant d'entrer	
S'asseoir sur invitation	• Bonjour Madame/Monsieur Je viens
Voix claire	vous présenter une nouvelle activité de
Pas décidé	notre société. En effet, depuis nous avons créé un nouveau département
Serrer la main si elle est tendue	• Bonjour Madame/Monsieur J'appartiens a la société RC. Notre
Donner sa carre (ne pas la poser sur le	société, implantée à
bureau)	
Si la société est nouvelle ou pas connue dans la région, préciser son activité	

4.3.2 Le questionnement

Il sert de point d'appui pour une progression logique et cohérente du dialogue.

Les caractéristiques du questionnement

Les questions doivent être précises, courtes et choisies. Afin de faciliter la réponse, il ne faut poser qu'une question à la fois et faire précéder celle-ci par une phrase d'introduction de façon à préparer psychologiquement l'interlocuteur au questionnement.

TYPES DE QUESTI ONS	BUT RECHERCHÉ	EXEMPLE
Question fermée	une seule réponse	Allez-vous au cinéma?
Question ouverte	toute réponse possible (jugement, explication, opinion)	Que pensez-vous de?
Question suspensive (ou en miroir)	reformulation d'une phrase, d'un mot de l'interlocuteur sous forme interrogative	Vous dites rouge, puis- je vous en demander la raison ?
Question alternative	deux opinions possibles de même niveau sont proposés	Préférez-vous un rendez-vous à 10 heures ou à 15 heures ?
Question retour (ou écho)	réponse à une question posée	Quel délai?
Question généraliste (ou à la contonnade)	la prise de position, la projection	Que pensez-vous du cybercommerce ?
Question relais	renvoi de la question posée à une tierce personne présente	Et vous, qu'en pensez- vous ?
Question bilan (ou de contrôle)	vérification de la bonne compréhension mutuelle des mobiles, des besoins	En somme, pour vous, la situation est?
Question kamikaze	clôt la discussion avant de la commencer (néfaste)	Avez-vous besoin de ?
Question piège	entraîne une réaction de défense	Je suis certain que vous ne savez pas que

Silence!

Le silence, utilisé à bon escient et dans une juste proportion, incite l'interlocuteur à parler.

Il faut aménager des plages de silence pour créer un désir de poursuite de l'entretien, pour accentuer une impression d'émotion, d'enthousiasme et aussi pour connaître et clarifier les informations.

II faut savoir que:

- la vitesse de pensée est d'environ 400 mots par minute
- la vitesse d'expression de la pensée est de 200 à 250 mots par minute
- la vitesse de compréhension de la pensée par l'interlocuteur est de 120 à 150 mots par minute.

4.3.3 <u>L'écoute</u>

Elle est constituée d'une attention sans faille aux propos et aux comportements du prospect ou du client. Au cours de l'entretien, ce dernier vous informe par ses attitudes verbales et non verbales de ses besoins, de ses motivations, de son état d'esprit que seule une écoute active et sélective vous permet de percevoir et de comprendre. Bien écouter, c'est :

- déclencher la sympathie chez l'interlocuteur -> créer la confiance
- recueillir une information indispensable à l'argumentation et au traitement des objections -> analyser les besoins

percevoir l'impact des arguments -> modifier les propos

Il existe deux sortes d'écoute :

• auditive : entendre le langage verbal

• visuelle : observer le langage non verbal.

ECOUTER	ENTENDRE	Interpréter, qui mène à la compréhension ou à la confusion Evaluer, qui mesure l'importance de l'information Réagir, de façon immédiate (acquiescement ou dénégation) ou différée (mise en réserve)
	OBSERVER	Consiste à recueillir une complémentarité d'informations et à découvrir le degré d'importance que l'interlocuteur attaché à une caractéristique particulière (prix, délais).

4.3.4 La reformulation

Si l'écoute est indispensable, elle ne doit pas cependant se transformer en monologue. Il convient alors de reformuler les propos, la pensée de l'interlocuteur. En outre, celui-ci possède :

- un cadre de référence c'est-à-dire une propre vision des choses selon des variables explicatives individuelles (attitudes, motivations, freins...) et des variables explicatives sociologiques et psychologiques (culture, classe sociale, groupe de pairs, entourage familiale et professionnel...)
- une traduction différente des mots, des nuances (appelée mots valise en PNL)
- une déperdition du message malgré une qualité d'écoute remarquable.

Le passage du message émis au message recueilli provoque inévitablement des écarts qui seront atténués et corrigés par la reformulation.

La reformulation consiste à restituer dans les mêmes termes (ou en résumé) ce que le récepteur à compris de l'émetteur.

Cependant, il ne faut pas en abuser et l'utiliser lorsque l'objet de l'entretien devient trop complexe, ambigu ou confus. La reformulation est réalisée par l'emploi d'expression telles que -. "Si j'ai bien compris...", "Au fond...", "Pour vous...", "A votre avis...".

4.4 La démonstration (ou présentation)

Elle traduit les caractéristiques d'un produit en termes d'avantages pour la cible. Par caractéristiques, il faut entendre une particularité du produit (exemple : différents types d'utilisation).

Quant à l'avantage retiré, il indique un résultat, une conséquence pour le prospect ou le client (exemple : gain de temps, praticité, faible encombrement...).

TYPE DE PRÉSENTATION	MÉTHODE	UTILISATION
Présentation standardisée ou traditionnelle	Elle consiste à énoncer les principaux arguments selon une séquence mémorisée par le vendeur. Elle agit selon le modèle Stimulus-Réponse • l'acheteur est en position d'écoute • le vendeur présente le produit	 vente de porte à porte vente par téléphone
Présentation adaptée	Elle part d'une exploration des besoins et s'appuie sur les réponses du prospect ou du client pour mettre en exergue les avantages retirés.	• vente traditionnelle (commerce de détail)
Présentation orientée sur les attentes du prospect ou client	Le prospect ou le client expose ses besoins. Le vendeur, en situation d'écoute active, propose des solutions et apporte des preuves.	• vente inter-firme (B to B)

A ce stade de la négociation, il est recommandé de montrer des brochures, des dépliants, des supports visuels, des échantillons...

4.5 L'attitude du négociateur

Au cours de la démonstration, le négociateur peut choisir entre cinq attitudes

ATTITUDE	BUT VISÉ	EMPLOI : POUR JUSTIFIER
La légitimation	convaincre	la réputation, la notoriété de la firme vendeuse
L'expertise	montrer sa compétence	les bonnes connaissances techniques du produit
La connivence	mettre en valeur la solidarité avec le client	les goûts communs
Les faveur	s'attacher la fidélité, la reconnaissance du client	l'offre d'un cadeau (repas, gadget), une promotion
L'ascendant	vouloir impressionner pour se trouver en position dominante	une citation, une situation

4.6 La conclusion

II importe, à ce stade, de concrétiser la discussion : c'est une phase

délicate qui est précédée de signes annonciateurs du prospect ou du client tels que :

SIGNES VERBAUX	SIGNES NON VERBAUX
 exprime un désir précis s'intéresse à la garantie veut connaître les conditions	se détend
d'utilisation, des détails	ouvre ses mains
• souhaite un essai, un	s'approche du vendeur
échantillon, un avantage	son visage s'anime,
• emploie certaines phrases : "si je me décide ", "quand la livraison ".	il hoche la tête range des objets sur son bureau

Toutefois, le vendeur ne doit pas faire preuve de précipitation et doit contrôler les signaux par des techniques appropriées dont les principales sont retracées ci-après.

TECHNIQUES DE CONCLUSION	PROCESSUS
Méthode directe	proposer la signature d'un contrat, d'un bon de commande
Méthode agrégaire	récapituler les points d'accord
Méthode alternative	demander quel produit choisit l'interlocuteur
Méthode implicite de la minoration de la décision	inciter l'interlocuteur à émettre des choix mineurs (taille, couleur)
Méthode de l'intimidation »	énoncer à l'interlocuteur les

avantages perdus en cas de décision différée

Cette étape terminée, il convient de prendre congé du prospect et de le rassurer sur son choix judicieux

5 LA GESTION DES RELATIONS COMMERCIALES

Toute firme possède un portefeuille de clients et de prospects avec lesquels il faut entretenir de bonnes relations.

Celles-ci supposent de fréquentes visites, des suggestions, des échanges d'informations susceptibles de toujours mieux cerner les besoins des partenaires que sont les clients, les prospects.

De plus, le gestionnaire de clientèle voit son simple rôle de vendeur évoluer en chargé de clientèle où il existe une forte interaction entre firme-vendeuse et firme-acheteuse. Cette nouvelle approche de la vente nécessite de mettre en adéquation :

CLIENTS / PROSPECTS		GESTION de la CLIENTELE
	PLAN DE RELATION	CETENTEEL
	CLIENTELE	

LE CYCLE DE VIE DU CLIENT

La notion de cycle de vie clientèle est basée sur la politique commerciale et l'adaptation permanente des décisions mercatiques à chaque étape du cycle. Une transaction commerciale

est valable à deux conditions :

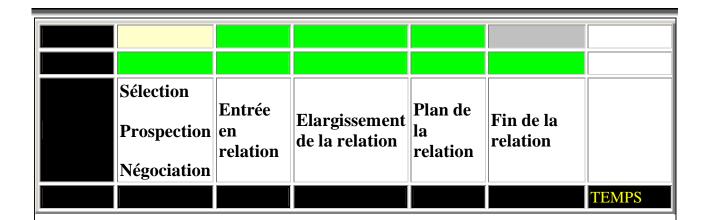
- que l'investissement commercial atteigne son optimum
- que l'échange demeure valable sous couvert des intérêts respectifs des partenaires

Compte tenu de ces paramètres, la notion de cycle de vie du client suppose deux orientations :

- la première est reliée à l'historique de la relation
- la seconde correspond à la quantité d'informations connues par les partenaires.

Il est possible ensuite de répartir le portefeuille-clients en :

prospects à différents degrés						Phase	1		
nouveaux clients		Chiffre d'affaire à développer				Phase	2		
clients actuels		Chiffre d'affaire élevé				Phase	3		
clients inactifs		Chiffre d'affaire peu élevé				Phase	4		
Clients morts		Chiffre d'affaire pratiquement inexistant				Phase	5		
VENTES	1	2	3	4	5			Phases	
			CA					Reprise possible la relatio	



Recommandations

- Effectuer un suivi de la clientèle basé sur la satisfaction du produit acheté
- Réagir immédiatement en cas d'un quelconque litige
- Communiquer toute information susceptible d'intéresser le client
- Etre sincère : la vente est toujours une action de long terme
- Etre solidaire de sa société et de son équipe.